



Païement frais de gestion CERTEGY SNC

Par **Maxo**, le **28/04/2015** à **13:09**

Bonjour,

La société CERTEGY SNC me réclame 435€ de frais de gestion pour des chèques impayés. Ces chèques ont été régularisés en totalité. Ma banque n'a pas attendu que je le fasse car elle payait progressivement aux créanciers chaque fois que l'alimentation de mon compte le permettait. A la fin, j'ai fait auprès d'elle une réserve de provision afin de régulariser les 3 chèques restants. Cependant, en dépit du fait que j'ai envoyé 2 courriers à CERTEGY SNC qui n'avait de cesse de me harceler leur disant que ces chèques ont été régularisés, ils continuent à me harceler me réclamant des frais de gestion pour le montant total précité. J'ai appelé et un conseiller m'a dit que j'avais l'obligation de payer ces frais mais qu'il allait réduire la somme à payer de moitié et enfin, il a décidé que je devais payer 200€. Cette façon de faire m'a interpellée. Je leur ai promis de payer par CB dans 2 jours car j'attends mon salaire. Puis j'ai eu l'idée de me renseigner sur cette société et je suis tombée sur votre site. Pourriez-vous me dire SVP si j'ai l'obligation de payer et quelle est la démarche adéquate pour que ces gens me laissent tranquilles?